BILAN D'ACTIVITÉ 2020

Siège : 7 ter Avenue Marie-Louise - 94210 La Varenne Saint-Hilaire
Saint-Maur-des-Fossés : 90 bis Avenue Barbès - 94100 Saint-Maur-des-Fossés
Orly : 43 rue du Docteur Calmette 94310 Orly (boutique solidaire) / 15 rue des Hautes Bornes 94310 Orly
01 48 83 13 67 - courrier@association-approche.com.fr
www.association-approche.com.fr

Offrir une seconde chance aux Hommes
en donnant une seconde vie aux objets....

approche insertion

SOMMAIRE

ÉDITORIAL

IMPACT COVID-19

1 - LA STRUCTURE ASSOCIATIVE 6

2 - L'INSERTION PAR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE 12

3 - L'ACTIVITÉ DE RESSOURCERIE 25

4 - LE MODÈLE ÉCONOMIQUE 36

CONCLUSION - UN AVENIR : AXES 2021 41

ANNEXE : BILAN ET COMPTE DE RÉSULTAT 2020 CERTIFIÉS PAR LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

VALEURS D'APPROCHE

Dans le cadre de la réflexion sur son projet stratégique à 5 ans menée au cours de l'année 2020, **approche** interroge ses parties prenantes. Salariés en parcours professionnel et permanents, administrateurs, bénévoles, adhérents, donateurs, clients, élus locaux, partenaires institutionnels et financiers répondent à la question : *« Quelles sont les valeurs d'**approche** ? »*

Les contributions énoncées spontanément par une centaine de personnes sont illustrées dans ce nuage de mots dont la taille est proportionnelle au nombre de citations.

Cette représentation visuelle reflète la totale adéquation entre valeurs historiques et actions

ÉDITORIAL

En dépit de la pandémie, approche conduit ses projets avec sérieux et dynamisme !

Alors que le monde craque sous les chocs sanitaire, économique et climatique, **approche** adapte son organisation pour préserver la santé des parties prenantes, maintenir le lien avec les salariés, équilibrer son modèle économique et poursuivre son développement.

Adapter son organisation au contexte sanitaire

Afin de respecter les décisions gouvernementales liées à l'état d'urgence sanitaire, les sites sont fermés du 16 mars au 11 mai, puis quatre semaines en novembre.
Au printemps, les salariés permanents alternent jours chômés et télé travaillés en fonction de leur poste. Les salariés en parcours sont en activité partielle…totale (!). Un accompagnement social et professionnel à distance est mis en place afin de garder le contact. En novembre, une organisation par demi-équipe permet aux salariés en parcours de travailler un jour par semaine pour limiter le sentiment d'isolement généré par le premier confinement et éviter la propagation du virus.

La reprise de l'activité s'effectue dans le respect de nouvelles contraintes sanitaires. Les mesures barrière sont rigoureusement appliquées - jauge maximale par site, distance sociale minimale, port du masque, distribution de gel hydro-alcoolique, nettoyage régulier des surfaces de contacts - tant pour protéger clients et donateurs que bénévoles et salariés.

Le calendrier des manifestations s'adapte à ce contexte compliqué, annulant ou transformant, dans le meilleur des cas, des opérations lucratives et génératrices de liens sociaux

Mener à bien les trois axes de développement définis pour l'année

- Réussir le lancement du chantier d'insertion/Ressourcerie d'Orly

Le 7 Mars, Mesdames Janodet, Maire d'Orly et Daumin, Présidente de la *RIVED* inaugurent le site en présence de nombreuses personnalités. La semaine suivante, Monsieur Mbaye, Député et sa directrice de cabinet en découvrent les espaces administration et production. Après trois jours d'ouverture, celui-ci ferme ses portes pour deux mois de confinement.

- Fédérer l'équipe des salariés permanents autour du projet d'insertion

Cette démarche menée par une psychologue du travail permet à l'équipe de coordonner encadrement sur poste de travail et accompagnement social et professionnel. Davantage de temps est désormais dédié à la concertation.

- Définir les orientations stratégiques 2021-2026 dans le cadre du projet associatif réinterrogé

Travail d'échanges et de réflexion piloté par le Conseil d'Administration en lien avec le directeur, ce projet mobilise salariés, bénévoles, clients, donateurs, adhérents, partenaires et financeurs tout au long de l'année. Son ambition : piloter le changement de dimension et définir la stratégie sur 5 ans autour des valeurs historiques. Après validation par les administrateurs en Janvier 2021, le document final est diffusé auprès des parties prenantes.

Un rythme soutenu est donc maintenu en 2020 afin qu'**approche** participe à la création d'une société viable, vivable et enviable ! Bravo et merci à vous tous qui permettez à **approche** d'y contribuer !

Anne-Christine Bandin - Présidente

IMPACT COVID-19

Premier confinement - 17 Mars au 11 Mai

La décision est prise le lundi 16 Mars à 12h30 de stopper l'activité de Ressourcerie. Les espaces de vente sont fermés et les activités associées de réception des dons en apport volontaire, de collecte de mobilier à domicile et de récupération de textile dans les conteneurs sont arrêtées.

A partir du 17 Mars, les salariés en parcours sont en chômage total appelé activité partielle… En fonction de leur poste, les salariés permanents alternent jours chômés et jours travaillés en télétravail. Un comité de pilotage (Présidente - Trésorier - Directeur) traite en visioconférences les actions en cours.

Un accompagnement social et professionnel à distance est mis en place pour les salariés en insertion qui restent en contact avec les chargés d'accompagnement par courriel ou par téléphone.

Au sujet des entretiens menés au téléphone
avec nos salariés en parcours,
ce qui m'a touché le plus,
outre le stress généré par le confinement
et l'isolement pour certains,
c'est la souffrance générée par le suivi scolaire
du fait des histoires individuelles face au savoir
mais aussi face à la fracture numérique :
pas d'ordinateur et pas d'imprimante …
Si la période perdure que pouvons- nous faire ?
Chantal Lepourcelet
Chargée d'Accompagnement

À deux reprises, l'équipe des permanents se mobilise pour confectionner des colis alimentaires et les livrer au domicile de chacun des salariés en parcours. L'association ***approche entraide*** finance également un panier de légumes produits par le chantier d'insertion ***Val Bio*** de Chennevières sur Marne.

Le directeur Edwin Feunteun reste très actif sur les relations avec les partenaires financeurs (Département, EPT et Etat) et les différents réseaux de l'insertion et du réemploi.
Il travaille en lien, avec la chargée de mission sur les dossiers de financement, et, avec l'expert-comptable sur les déclarations de chômage partiel et la gestion des payes. Les salaires pour l'ensemble du personnel sont maintenus à 100%.
Le manque de recettes commerciales pendant 2 mois (magasins, brocantes, vente en ligne) estimé à 100K€ et des dépenses non budgétées (masques, gel, marquage, communication spécifique, nettoyage, temps de travail, …) impactent la trésorerie.
Le report des échéances de cotisations sociales, le versement des indemnités d'activité partielle et une solide trésorerie permettent, contrairement à beaucoup de structures, de résister financièrement à la crise sanitaire sans demander de prêt ou de report de loyer. Le montant de la trésorerie représentant 3 à 4 mois de frais généraux est le résultat d'une gestion rigoureuse sur près de 30 ans.

L'assemblée générale programmée le Mardi 7 Avril est reportée courant juillet à Orly.
Quatre administrateurs mettent à profit le retrait forcé de la vie active pour actualiser le fichier adhérent/donateur.
Le bénévolat continue, à domicile ! Vérification de jeux, confections d'objets, remise en état de poupées, de jouets, réflexions sur le projet stratégique 2021-2026, sur la communication, maintien du lien social par téléphone, et… confection de nombreux masques en tissu.

approche répond également à l'appel de la ville en manque de fourniture pour la confection de protections médicales et remet 50 kg de textile en coton aux ***Couturières solidaires de Saint-Maur*.**
La municipalité de Saint-Maur met à contribution les agents du service de la propreté de la Ville pour intervenir sur les lieux d'implantation des conteneurs textile. En effet, certains donateurs font preuve de peu de citoyenneté en se débarrassant de leurs sacs de rebuts de textile au pied des conteneurs saturés.

Le déconfinement

La reprise d'activité s'articule en trois étapes.

Mercredi 6 Mai

Les salariés permanents reviennent sur site. *Le Guide des mesures sanitaires à* ***approche*** est finalisé collectivement afin de prévenir des prises de risques au bénéfice de la santé de tous.

Lundi 11 Mai

La quasi-totalité des salariés en parcours professionnel reprennent le travail. *Le Guide des mesures sanitaires* est alors remis et détaillé oralement à chaque salarié qui signe une attestation d'engagement à respecter les mesures énoncées. Il en est de même pour les bénévoles. L'activité ne peut redémarrer que dans le cadre du respect strict de ces consignes. Les jours suivants sont consacrés à l'appropriation des mesures sanitaires mises en place à **approche,** à la sensibilisation aux nouvelles méthodes de travail avec les gestes barrière, au réaménagement des espaces de collecte, de stockage, de tri et de vente et à la matérialisation des distances de sécurité.

Lundi 18 Mai

Les portes du site de Saint-Maur s'ouvrent au public puis celles d'Orly, deux jours plus tard.

Ces ouvertures se font dans le respect des directives d'hygiène et de distanciation. Les surfaces de vente sont réorganisées et le nombre d'entrées limité. Le port du masque est obligatoire.

À Saint-Maur, pour faciliter les dépôts et favoriser la distanciation entre les personnes, le parking est réservé aux donateurs. La municipalité sollicitée apporte son soutien logistique pour la gestion des files d'attentes des voitures. En 3 jours à Saint-Maur plus de 10 tonnes de matériel sont collectées. À Orly, la fréquentation du site reprend dans la dynamique de sa première semaine d'ouverture début Mars. La collecte des dons à domicile et les livraisons de meubles sont momentanément suspendus sur les deux sites.

Le Parisien

Île-de-France & Oise, Val-de-Marne

Saint-Maur : victime de son succès, la ressourcerie suspend les réceptions de dons

Plus de 4 t par jour de vêtements et objets ont été récoltés depuis la réouverture le 18 mai dernier. Le lieu de stockage est saturé et les dons stoppés jusqu'à ce vendredi 29 mai.

Saint-Maur, ce lundi. La ressourcerie Approche a rouvert ses portes après deux mois de fermeture. Si la boutique est ouverte, la réception des dons est suspendue, faute de lieu de stockage. (Pyl.Louis Porry)

Second confinement – 30 Octobre au 30 Novembre

Suite aux nouvelles décisions liées à la propagation du virus, les portes des espaces de vente sont contraintes de se refermer, le 30 Octobre. Une nouvelle organisation permettant aux salariés en parcours de travailler un jour par semaine est instaurée durant quatre semaines. Elle va permettre de maintenir le lien et limiter ainsi le sentiment d'isolement généré par le confinement du printemps. La collecte sur site et les enlèvements de mobilier à domicile sont stoppés. Seule l'opération de récupération de textile dans les sept containeurs positionnés à Saint-Maur est maintenue. Elle limite l'entassement de sacs au pied des conteneurs et approvisionne l'équipe de tri durant sa journée sur site.

Le calendrier des manifestations s'adapte aux mesures sanitaires gouvernementales et locales. La *Journée des associations* est maintenue sur Saint-Maur contrairement à celle d'Orly. **approche** participe à une brocante en septembre mais doit renoncer à sa *Fête des Automnales*. Suite à l'annulation du *21eme Marché de Noël* de Saint-Maur, le local se transforme en *Boutique de Noël*, le temps d'un week-end.

CONSEIL D'ADMINISTRATION
RÉÉLU À LA 24e ASSEMBLÉE GÉNÉRALE LE 16 JUILLET 2020

Présidente : Anne-Christine BANDIN - Formatrice
Vice-présidente : Françoise LAGESTE - Cadre bancaire
Vice-présidente : Nathalie PINARDON - Directrice de l'action sociale - Mairie
Trésorier : Marc LAIMAY - Directeur financier
Trésorière adjointe : Danièle RIBOULEAU - Directrice d'agence bancaire
Secrétaire : Pascale VIOT - Chargée de développement et communication
Secrétaire adjoint : François BARRAUD - Formateur
Secrétaire adjoint : Marc DEVESA - Cadre bancaire
Pierre BANDIN - Cadre secteur social
Isabelle BELLAMI - Animatrice commerciale
Christophe BOUCLY - Employé de banque
Stéphane BOURDEL - Responsable compliance
Gilles LE FER - Gestionnaire de stocks
Anne MAZUE - Docteur vétérinaire
Véronique MICHALAK - Formatrice consultante
Jean-Paul ULRICH - Ingénieur en chef honoraire RATP
Jacques ZEMORI - Pharmacien

1 - LA STRUCTURE ASSOCIATIVE

1.1 - GOUVERNANCE ASSOCIATIVE 6
1.2 - PROJET ASSOCIATIF 6
1.3 - COMMUNICATION 7
1.4 - OUVERTURE DU SITE D'ORLY 8
1.5 - ORGANISATION INTERNE 9
1.6 - GESTION DU BÉNÉVOLAT 11
1.6.1 – ACTIVITÉS 11
1.6.2 – IMPLICATION 11
1.6.3 – MANAGEMENT 11

1.1 - GOUVERNANCE ASSOCIATIVE

De par sa structure associative déclarée le 11/11/1992 au Journal Officiel, la dynamique d'**approche** est portée par :

- 424 adhérents
- 17 administrateurs dont 8 siègent au bureau
- 88 bénévoles volontaires et engagés
- 3 618 sympathisants (partenaires, clients, donateurs, travailleurs sociaux)

Le Conseil d'Administration, réélu lors de l'Assemblée Générale Annuelle, se réunit tous les trimestres et le bureau, tous les mois. Compte tenu de la pandémie, la 24e assemblée générale est repoussée au 16 juillet 2020 avec 230 votants dont 28 présents et 202 mandats.

« L'instant adhérent »
Pendant 2 jours, crêpes et boissons fraîches sont offertes dans le local pour inviter donateurs et clients à adhérer.
En 2020, 48 adhésions supplémentaires sont souscrites ainsi que 2 dons ponctuels.

1.2 - PROJET ASSOCIATIF

Un comité de 8 administrateurs, en lien avec le directeur, pilote l'avancée des travaux.
Si la crise sanitaire et les deux mois de confinement au printemps affectent le calendrier, la dynamique est maintenue.

À partir de février 2020, **approche** effectue le bilan des actions réalisées depuis 2015 et se projette pour la période 2021 - 2026.

Après l'élaboration de la matrice des « Forces – Faiblesses – Opportunités – Risques », les actions à mettre en place sont recensées. Certaines d'entre elles sont engagées au fur et à mesure de l'avancée du projet.

1.3 – COMMUNICATION

Le Petit Rapprocheur

Un journal est édité deux fois par an à destination des adhérents. Celui-ci relate des informations sur les Chantiers d'Insertion, l'activité des Ressourceries, la vie associative et quelques données financières. Il est mis à disposition au sein des magasins.

Mailing

Régulièrement, les « bons plans » sont transmis aux sympathisants. En 2020, plus de cent courriels sont envoyés à 2 500 internautes saint-mauriens et 100 orlysiens. De plus, l'association continue de développer le don mensuel réalisé par prélèvement automatique.

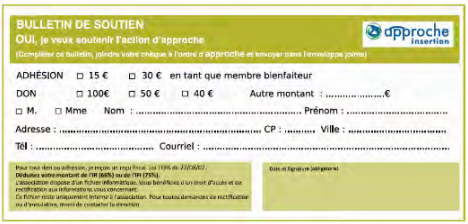
BULLETIN DE SOUTIEN
OUI, je veux soutenir l'action d'approche
(Compléter ce bulletin, joindre votre chèque à l'ordre d'approche et envoyer dans l'enveloppe jointe)
approche insertion

ADHÉSION ☐ 15 € ☐ 30 € en tant que membre bienfaiteur
DON ☐ 100€ ☐ 50 € ☐ 40 € Autre montant : .....€
☐ M. ☐ Mme Nom : ..... Prénom : .....
Adresse : ..... CP : ..... Ville : .....
Tél : ..... Courriel : .....

Pour tout don ou adhésion, je reçois un reçu fiscal (ex 1095 de 2020/2021).
Déduisez votre montant de l'IR (66%) ou de l'ISF (75%).
L'association dispose d'un fichier informatique. Vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations vous concernant.
Ce fichier existe uniquement interne à l'association. Pour toutes demandes de rectification ou d'inexistance, merci de contacter la direction.

Date et Signature (obligatoire)

Réseaux sociaux

approche est présente sur Facebook, twitter et Instagram.

Présence dans les médias

approche bénéficie d'une couverture médiatique, notamment avec des évènements et ventes à thèmes relayés dans l'agenda en ligne des villes de Saint-Maur-des-Fossés et Orly.

L'association est également évoquée dans certains articles de la presse régionale.

Publipostage

L'association poursuit ses campagnes de courriels et de courriers afin d'inviter les particuliers à soutenir l'association.

Le Parisien

Île-de-France & Oise, Val-de-Marne

Val-de-Marne : après le tri du confinement, ils se ruent à la ressourcerie

Approche, lieu spécialisé dans l'accueil de dons de vêtements, objets ou meubles à Saint-Maur, rouvrait ses portes ce lundi. L'antenne d'Orly accueillera de nouveau du public ce mercredi.

Saint-Maur, ce lundi. La ressourcerie Approche a rouvert ses portes après deux mois de fermeture. LP/Laure Thery

Le Parisien

Île-de-France & Oise, Val-de-Marne

Orly : les petits éco délégués et la ministre découvrent la ressourcerie

Olivia Grégoire, secrétaire d'Etat à l'Économie sociale et solidaire, s'est jointe à la visite de la ressourcerie Approche d'Orly organisée pour les jeunes éco délégués de l'école Joliot-Curie.

Orly, ce jeudi. La secrétaire d'Etat à l'économie sociale et solidaire Olivia Grégoire a visité la ressourcerie Approche avec les éco délégués de l'école Joliot Curie dans le cadre de la semaine de l'économie sociale et solidaire à l'école. LP/Marion Kremp

Le Parisien

Île-de-France & Oise, Val-de-Marne

Orly : la ressourcerie d'insertion ouvre ses portes

L'association Approche installée à Saint-Maur ouvre ce mercredi une seconde ressourcerie à Orly.

Orly, ce samedi. L'association Approche installée à Saint-Maur ouvre une seconde ressourcerie à Orly qui ouvre ses portes ce mercredi. LP/Marion Kremp

1.4 – OUVERTURE DU SITE D'ORLY

L'association ouvre en mars 2020 un deuxième site à Orly, très attendu par l'association et ses partenaires.

L'inauguration du local de la Ressourcerie orchestrée par la RIVED a lieu le 7 Mars puis **approche** organise l'ouverture au public le 11 mars. Trois jours après, la Ressourcerie doit fermer ses portes pour cause de confinement.

Le 20 mai, **approche** organise la réouverture du site. Les donateurs et les clients sont au rendez-vous.La collecte atteint plus de 7 tonnes au mois de juin.

En juillet, les premières collectes à domicile sont initiées.

En septembre, un nouveau mode de collecte est instauré, celui des points Réemploi dans les déchèteries du territoire de la RIVED. Il permet notamment de maintenir l'activité des salariés durant le deuxième confinement en novembre 2020.

Inauguration du site d'Orly – Samedi 7 Mars

1.5 – ORGANISATION INTERNE

Au 31/12/2020, approche emploie :

- **27 salariés en parcours d'insertion**
- **9 salariés permanents.**

Ouverture d'Orly

Le deuxième Chantier d'Insertion d'Orly démarre le 1er décembre 2019 et la Ressourcerie ouvre le 11 Mars 2020. Une encadrante technique est recrutée en juin 2020 afin d'assurer l'encadrement des salariés en parcours professionnel et appuyer la gestion de l'activité de production auprès de la coordinatrice.

Départ d'une encadrante technique à Saint-Maur

En octobre, l'encadrante technique Valorisation de Saint-Maur quitte la structure.

Collaboration avec un avocat DRH Conseil

À partir de Juillet, l'association noue un partenariat avec le Cabinet Amandine RAVEL 75017 Paris. Maitre Ravel (Barreau de Paris depuis 2019) intervient en Droit du travail et social. Elle assure un rôle de conseil et, le cas échéant, de représentation en justice. Dans un premier temps, son intervention consiste à réactualiser divers documents (Règlement intérieur, affichage obligatoire, contrats de travail, élection CSE).

Dialogue social

En 2019, l'association a mis en place le Comité Social Économique (CSE), fusion du Comité d'entreprise, des délégués du personnel et du Comité hygiène-sécurité et conditions de travail. Une élection avait eu lieu en 2019 puis une autre élection se déroule en Octobre : le second tour prend place le 20 octobre 2020 et deux salariés sont élus membres titulaires du CSE : Juliette KPONOU et Éric GUIDI.

Formation des salariés permanents

Intitulé	Durée	Salariés permanents
Accompagnement des professionnels de l'insertion	48 h	6
Rencontres Encadrants Techniques/Responsables DEEE	8 h	2
DFSSU Consultant en évolution professionnel Bilan de compétences et ressources humaines	474 h	1
Intervention sur le droit des étrangers	1h30	2
Élaborer le budget et le contrôler	14 h	1
Initiation Excel	14 h	1

ORGANIGRAMME

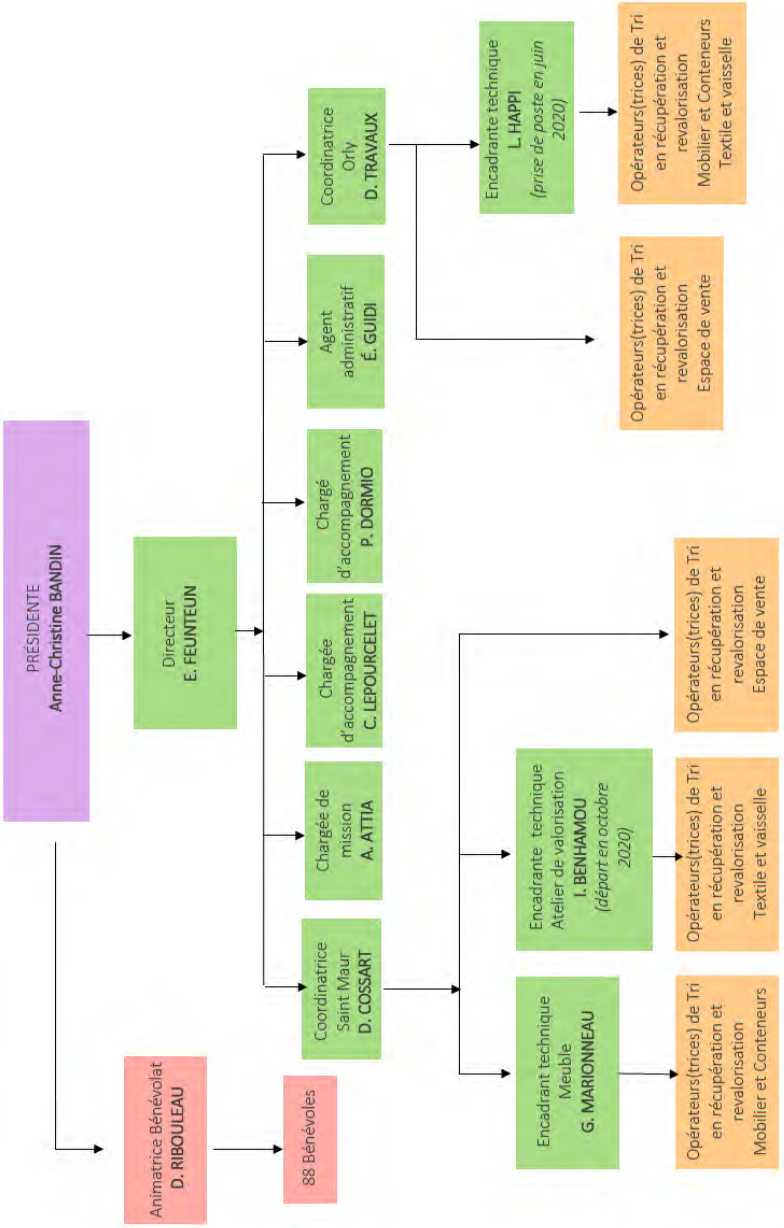

L'association est régie par la convention collective des Ateliers et Chantiers d'Insertion.

1.6 – GESTION DU BÉNÉVOLAT

Les bénévoles sont couverts par une assurance. À leur entrée dans la structure, ils signent la Convention d'Engagements Réciproques.

Trombinoscope

Un outil numérique permet l'accès à un annuaire des bénévoles. Il est régulièrement mis à jour suite à l'arrivée de nouveaux salariés et bénévoles.

1.6.1 - ACTIVITÉS

L'engagement bénévole est dédié au soutien des activités administratives et techniques, la gestion de la banque alimentaire, la communication externe, l'ouverture du premier samedi du mois à Saint-Maur et les manifestations (*Brocante du Lion's Club*, *Brocante de Champignol*, *Brocante d'Adamville*, *Foire aux trouvailles*, *Fête de la Récup'*, *Journée des associations, Les Automnales, Marché de Noël*).

Lors de la formalisation du projet associatif en juin 2005, la structure a affirmé sa volonté de professionnaliser sa politique d'insertion. De ce fait, le suivi et l'accompagnement des personnes en parcours professionnel sont confiés aux seuls salariés permanents.

Cependant, face à l'inadéquation et au manque de formations linguistiques proposées localement, **approche** se tourne vers ses bénévoles pour assurer la fonction de répétiteur des savoirs de base.

1.6.2 – IMPLICATION

Les bénévoles sont au nombre de 88 (64 femmes et 24 hommes). L'action des 88 bénévoles représente **14 149 heures,** soit l'équivalent de **8,6 emplois à temps plein**, y compris le temps lié à la fonction d'administrateur soit **2 596 heures**.

1.6.3 - MANAGEMENT

Le management des bénévoles repose sur trois piliers.

Positionnement d'une animatrice

Danièle Ribouleau (administratrice) prend en charge :

- L'accueil des nouveaux bénévoles
- L'organisation des activités récurrentes (mise sous pli, colis alimentaires, etc.)
- La gestion des équipes lors des manifestations (brocantes, salons, Marché de Noël, etc.)

Convention d'Engagements Réciproques

Lors de l'entretien d'accueil des nouveaux bénévoles, l'animatrice présente et commente ce document que le bénévole devra signer.

Temps de rencontre récurrents

Soirée annuelle des bénévoles

En 2020, cette rencontre programmée le dernier vendredi de Janvier, réunit 36 personnes. Elle répond à plusieurs objectifs.

- **Créer du lien entre les bénévoles** intervenant sur des activités différentes.
- **Apporter une meilleure connaissance de l'association aux bénévoles**, acteurs essentiels pour le dynamisme et la notoriété d'**approche**.
- **Présenter les projets de l'année à venir** dont ***les Automnales.***

Pique-nique de l'été

Ce pique-nique annuel se tient le 4 juillet devant le local de l'association à Saint-Maur. Bonne humeur et convivialité sont au rendez-vous.

2 - L'INSERTION PAR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

INTRODUCTION 12

2.1 - PROFIL DES SALARIÉS 13

2.1.1 - PRESCRIPTEURS 13

2.1.2 - ÂGE ET SEXE 13

2.1.3 - SITUATION FAMILIALE 13

2.1.4 - REVENU ET STATUT FACE À L'EMPLOI À L'ENTRÉE 14

2.1.5 - NIVEAU SCOLAIRE DÉCLARÉ 14

2.1.6 - PROBLÉMATIQUES IDENTIFIÉES 14

2.2 - POUR UNE INSERTION DURABLE 16

2.2.1 - MISE EN SITUATION DE TRAVAIL 16

2.2.2 - ACCOMPAGNEMENT SOCIAL ET PROFESSIONNEL 17

2.2.3 - FORMATION 19

2.2.4 - RÉUNIONS MENSUELLES DE L'ÉQUIPE 21

2.2.5 - APPROCHE : LES + ... 21

2.3 - RÉSULTATS DE L'INSERTION 22

2.3.1 - AXES TRAVAILLÉS 22

2.3.2 - SORTIES 2020 23

2.4 - PARTENAIRES DE L'INSERTION 24

INTRODUCTION

approche porte deux **Ateliers Chantiers d'Insertion** (ACI). Un ACI est un dispositif d'insertion sociale et professionnelle.
La structure « employeur » assure l'accueil, l'embauche et la mise au travail de personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles. Elle organise suivi, accompagnement, encadrement technique et formation, afin de faciliter leur insertion. L'ACI se positionne dans le champ de l'**Économie Sociale et Solidaire (ESS)**.

L'existence et le fonctionnement d'un chantier d'insertion sont liés à la signature d'une convention avec l'État (***DIRECCTE*** - Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi). Les salariés sont recrutés sur des Contrats à Durée Déterminée d'Insertion (CDDI). La durée initiale du CDDI ne peut être inférieure à 4 mois. Les reconductions sont possibles sur une période de 24 mois. Le renouvellement est fonction des exigences du projet social et/ou professionnel du salarié et de son implication au sein de la structure.

Saint-Maur
14,5 ETP
Conventionnés

Orly
4,8 ETP
Conventionnés

43 salariés
en parcours d'insertion
16 entrées en 2020

2.1 – PROFIL DES SALARIÉS

approche constitue une première marche du retour à l'emploi pour les personnes rencontrant des difficultés sociales et professionnelles.

Le public accueilli par **approche** cumule d'importantes difficultés sociales et/ou professionnelles. Il est donc nécessaire pour ces personnes de reprendre une activité professionnelle dans un espace structuré, mais suffisamment attentif à la résolution de leurs problématiques, avant leur insertion dans le marché traditionnel de l'emploi.

- Aucun minimum quant au niveau scolaire n'est requis
- Seules des aptitudes physiques sont demandées
- Le permis B n'est pas obligatoire mais recommandé pour le poste d'aide-déménageur

Prescripteurs 2020		Saint-Maur	Orly
Pôle emploi	**14**	10	4
Mission locale	**13**	7	6
Autres SIAE	**6**	4	2
Espace insertion	**1**	1	
PLIE	**4**	3	1
Cap Emploi	**2**	2	
Association locale	**2**	2	
Candidature spontanée	**1**	**1**	**13**

2.1.1 – PRESCRIPTEURS

Les prescriptions 2020 s'inscrivent dans la continuité du travail partenarial, notamment dans le cadre du *Programme d'Actions Départemental pour l'Insertion et l'Emploi (PADIE).*

Ce plan, mis en place par le ***Département du Val-de-Marne***, développe des actions qui améliorent l'accès aux droits et à la vie sociale. Il vise à favoriser le retour à l'emploi et apporter des réponses à des besoins de première nécessité. Enfin, il a pour objectif de remobiliser les personnes sur leur projet.
Le passage par **approche** constitue une des étapes du parcours de la personne.

2.1.2 – ÂGE ET SEXE

Répartition par site

Saint-Maur

	< 26	26-50	> 50	Total	
Femmes	3	13	3	**19**	**63 %**
Hommes	4	5	2	**11**	**37 %**
Total	**7**	**18**	**5**	**30**	**100 %**
	23 %	**60 %**	**17 %**	**100%**	

Orly

	< 26	26-50	> 50	Total	
Femmes	1	4	0	**5**	**38 %**
Hommes	5	1	2	**8**	**62 %**
Total	**6**	**5**	**2**	**13**	**100 %**
	46 %	**38 %**	**16 %**	**100%**	

2.1.3 - SITUATION FAMILIALE

Le public recruté est composé de nombreuses femmes avec enfants à charge (9 salariés en 2020).
approche adapte, si nécessaire, leurs plannings pour favoriser leur insertion. Mais la suite de parcours est souvent problématique, car les emplois réservés au public peu qualifié ont des horaires souvent incompatibles avec la réalité de ces familles et les solutions adaptées de garde d'enfant manquent.

2.1.4 - REVENU ET STATUT FACE À L'EMPLOI À L'ENTRÉE

Concernant les revenus à l'entrée des salariés arrivés en 2020 :

- 3 sont bénéficiaires du RSA
- 2 sont bénéficiaires de l'ARE
- 1 est bénéficiaire de l'ASS
- 6 sont sans revenu
- 4 ont un autre revenu

Tous les salariés entrés en 2020 sont inscrits à ***Pôle emploi***.

< 1 an	De 1 à 2 ans	> 2 ans	Site
7	5	18	Saint-Maur
3	3	7	Orly

2.1.5 - NIVEAU SCOLAIRE DÉCLARÉ

Niveau scolaire de l'ensemble des salariés

Niveau Vbis et VI	Niveau V	Niveau IV	Niveaux I à III	Site
14	6	10	0	Saint-Maur
7	3	2	1	Orly

VI	Formation obligatoire, certificat d'études
Vbis	Un an au-delà de la scolarité obligatoire
V	BEP - CAP
IV	Bac, bac pro, brevet prof., etc.
III	Bac + 2 (BTS, DUT)
II	Bac + 3 (licence) ou bac + 4 (maîtrise)
I	Bac + 5 (diplôme d'ingénieur, master)

Il s'agit d'un niveau d'études mais la scolarité s'est parfois déroulée dans une autre langue et les équivalences ne sont pas forcément existantes.

Sur 43 salariés, 13 peuvent écrire spontanément un message structuré (type lettre à une administration), avec quelques fautes d'orthographe et de syntaxe.

2.1.6 - PROBLÉMATIQUES IDENTIFIÉES

Les freins à l'insertion professionnelle sont de différentes natures. Pour schématiser et selon une typologie admise dans le champ de l'insertion, ils peuvent être liés à :

- La personne : santé, histoire de vie difficile, dévalorisation, difficultés à appréhender les changements sociaux et à leur trouver du sens, manque de qualification, d'expérience…
- L'environnement socio-économique : « cherté » de la vie, problèmes administratifs importants (versement CAF…), problèmes de logement…
- L'environnement socio-professionnel : changement du langage et de la représentation du monde du travail face à la globalisation, nécessité croissante d'adaptation, de polyvalence et de formation, difficulté grandissante à trouver du sens dans un travail précaire et peu qualifié ne permettant pas de vivre correctement, exigences des employeurs plus importantes lors de périodes de chômage accru…

Ci-après sont développés les freins qui paraissent être les plus significatifs pour les personnes recrutées.

Linguistique

Le salarié rencontre des problèmes face à la maîtrise du français. Son autonomie est alors très limitée dans ses démarches de recherche d'emploi, d'envoi de candidatures et de participation aux entretiens d'embauche.
De plus, ses difficultés linguistiques freinent l'accès à la qualification professionnelle.
Les niveaux de difficulté sont très divers : ils vont de la personne non scolarisée dans son pays d'origine (analphabète) à des problématiques liées à l'illettrisme. Certains salariés qui ont eu une scolarité en France, voire obtenu leur CAP, ont des connaissances de bases insuffisantes en français, logique, mathématiques, afin d'envisager, lors d'une reconversion professionnelle, l'accès à une formation qualifiante.
Le frein linguistique occasionne la non compréhension de certains courriers administratifs reçus, et leur non gestion dans les délais impartis, pouvant entrainer des conséquences préjudiciables.

Ces difficultés de compréhension écrite et/ou orale entravent parfois aussi l'insertion sociale (représentation du monde environnant limité, méconnaissance et non compréhension des dispositifs, difficultés d'utilisation des nouvelles technologies…).
Cette maitrise partielle de la langue est aussi un frein à l'insertion professionnelle (représentation imprécise des secteurs d'activité professionnelle qui évoluent rapidement, manque de vocabulaire par rapport au métier choisi, difficulté à se présenter à l'oral, à effectuer la recherche d'emploi…).

Définition d'un projet professionnel

Le salarié n'a pas toujours de projet professionnel défini en arrivant chez **approche** ou présente un projet qu'il convient de préciser : mauvaise représentation du métier, méconnaissance des conditions de travail ou des prérequis…

Connaissance informatique

Le salarié n'est pas autonome dans l'utilisation du numérique. Les bases et logiques de navigation ne sont pas toujours acquises.
Or, dans une recherche d'emploi de plus en plus informatisée (consultation des offres et envoi de candidatures en ligne, accroissement des échanges de courriels), il est indispensable d'actualiser ou de réactualiser les connaissances en informatique.

Accès aux droits et dématérialisation

Émergence d'un nouveau public en marge qui entre à **approche** sans aucun travail d'ouverture de droits effectué au préalable.
De plus, la dématérialisation complique l'ouverture et/ou le suivi des dossiers du fait de la non maîtrise des NTIC et/ou de problèmes de compréhension de la langue, et/ou d'absence de matériel, et/ou de connexion, et devient très chronophage dans l'accompagnement.

Logement

Problématique accentuée en 2020 avec des salariés en rupture d'hébergement sans solution proposée (y compris des familles). Le 115 (dispositifs d'urgence) est saturé à certains moments.

Santé

Les problèmes de santé sont multiples et inhérents à l'histoire de la personne mais ils sont également liés aux difficultés de vie d'hébergement. La détresse et la souffrance psychologiques qui découlent des problématiques de vie quotidienne et de l'insécurité sont également des freins importants.

2.2 - POUR UNE INSERTION DURABLE

approche porte deux chantiers d'insertion basés sur une activité de Ressourcerie. L'activité économique, support de la resocialisation, joue un rôle pédagogique essentiel.
La recherche des conditions pour une insertion durable repose sur la mise en situation de travail conjuguée à un accompagnement social et professionnel individualisé et au suivi de formations.
La structure adapte le planning en fonction de la mise en place du projet professionnel.
L'emploi du temps est réparti entre mise en situation de travail, entretiens individuels et formations.

2.2.1 - MISE EN SITUATION DE TRAVAIL

La mise en situation de travail se fait à partir de matériels divers récupérés.
Elle s'organise autour des trois pôles de l'activité de réemploi :

- *Enlèvement et livraison* développe les métiers de transport, orientation sur plan, manutention et relation clientèle
- *Valorisation* développe les métiers du tri, conditionnement, pesée et manutention
- *Accueil et commerce* développe les compétences de mise en rayon et vente

Cette expérience professionnelle dans un environnement qui se rapproche de l'entreprise engage le salarié dans une dynamique de travail et d'apprentissage.

Le temps de travail hebdomadaire du salarié est réparti en demi-journées (contrat de travail de 20h à 26h/semaine, voire 30h en fin de parcours. Amplitude horaire : 9h00-13h00 et 14h00-18h30 du Lundi au Vendredi et le premier Samedi du mois).

L'encadrement sur poste a pour objectifs de :

- Permettre à la personne de se situer dans une dynamique de travail et d'apprentissage des règles de l'entreprise
- Favoriser l'acquisition de compétences professionnelles par la mise en pratique de savoir-faire et de savoir-être liés aux différents pôles
- Développer des capacités de réflexion, d'analyse à travers le support pédagogique que constituent les différents types de matériels récupérés
- Vérifier, pour certains, la faisabilité du projet professionnel envisagé.

approche pratique la non-sélection des candidats positionnés par les partenaires. Une fois que le candidat est reçu, son embauche ne dépend que de lui/d'elle.

Intégration en milieu de travail

Au cours des premiers mois, le nouvel entrant est accompagné dans la (re)découverte de la vie professionnelle (réflexion sur la notion même de travail, présentation des règles de vie collective, fonctionnement d'une entreprise, documents professionnels, environnement de travail, etc.).

L'équipe d'encadrement est garante du cadre de travail. Elle forme le salarié qui travaille à ses débuts en binôme avec un autre salarié.

Un premier bilan est effectué avec l'encadrant technique. Durant cet entretien, les compétences comportementales et les premiers acquis en matière de savoir-faire sont évalués. L'évaluation sur poste servira de base aux objectifs définis pour le prochain bilan à 2 ou 3 mois.

Entretiens professionnels avec les encadrants techniques

L'association a créé des outils spécifiques à l'activité développée par le chantier d'insertion.

Des grilles d'évaluation recensent toutes les tâches à effectuer en fonction des postes de travail.

Régulièrement, des bilans sont effectués. Le salarié reçoit alors son évaluation sur poste et peut ainsi voir les compétences qu'il a acquises. À la fin de chaque bilan, de nouveaux objectifs sont fixés.

Un comportement professionnel (ponctualité, assiduité, niveau de langage, présentation…) est l'un des résultats attendus. À mesure que le salarié avance dans la maîtrise des tâches confiées, une certaine productivité lui est également demandée.

Remarques, suggestions, questions, contribuent aux rapports professionnels quotidiens entre encadrants et salariés. L'entretien formel est important pour l'échange qu'il permet aux deux interlocuteurs dans un temps plus long que n'en bénéficient les contacts quotidiens. C'est le moment privilégié pour le salarié d'exprimer souhaits, doutes, propositions par rapport à son poste de travail.

2.2.2 - ACCOMPAGNEMENT SOCIAL ET PROFESSIONNEL

L'accompagnement a pour objectif principal de permettre à la personne d'accéder, de retrouver ou de consolider une autonomie dans sa vie quotidienne et professionnelle.

Il s'agit de poursuivre le parcours d'insertion de la personne, devenue salariée, en « utilisant » ce statut comme moteur et en le structurant par des objectifs définis avec elle et les partenaires repérés.

Cette démarche active vise à la résolution des problématiques. Elle amène la personne, à plus ou moins long terme, à reprendre confiance dans ses capacités en remobilisant ses ressources individuelles pour effectuer elle-même les recherches et s'adresser aux interlocuteurs concernés.

La démarche utilisée s'appuie sur la dynamique du groupe constitué par l'ensemble des salariés de la structure et sur le suivi personnalisé du salarié concrétisé par de nombreux entretiens individuels avec l'équipe d'accompagnement.

Le projet associatif repose sur un accompagnement global. L'accompagnement social est essentiel pour lever certains freins vers une insertion durable.

Le chantier est considéré comme une première marche dans un parcours vers la stabilité.

L'accompagnement effectué par les chargés d'accompagnement se fait en fonction des demandes liées à des problématiques sociales et du plan d'action formation/emploi co-construit avec la personne suivie.
En général la personne a entre 1 à 2 rendez-vous individuels d'une heure par semaine.
Du fait de la situation sanitaire (confinement, fermeture des accueils des administrations, dématérialisation accélérée des services administratifs et des difficultés de certains salariés à expliciter au téléphone les problématiques rencontrées) les entretiens à dominante sociale ont augmenté et entravé les entretiens sur le projet et la recherche d'emploi.
Ils ont eu lieu en présentiel (hors période du premier confinement de mars à mai où le suivi était assuré par des entretiens téléphoniques).

698 entretiens à visée sociale avec le chargé d'accompagnement

493 à Saint-Maur et 205 à Orly

Ces entretiens sont menés à la demande du salarié ou du chargé d'accompagnement.

En fonction des problématiques sociales exprimées ou détectées, des rencontres avec les partenaires compétents sont proposées et formalisées par contrat d'engagement réciproque.

252 entretiens à visée professionnelle avec le chargé d'accompagnement

164 à Saint-Maur et 88 à Orly

Ces entretiens formalisés avec un objectif sont axés sur :
- l'élaboration du projet : aide à l'énoncé et vérification de l'adéquation du projet et de sa faisabilité en tenant compte de la personne, de son entourage familial et du potentiel de l'environnement professionnel.
- les moyens à mettre en œuvre pour réaliser ce projet, avec recherche de formations complémentaires et/ou qualifiantes.
Le rythme des rencontres est défini avec le salarié en prenant en compte la durée de son contrat de travail.
L'échéance est mobilisatrice et introduit une limite favorable à une inscription dans le temps.
À la fin du parcours, un plan d'actions est mis en place et des entretiens sont proposés après la sortie de la personne.

En 2020,
- 1 salarié réalise une période en entreprise classique pendant 10 jours sous forme de *Période de Mise en Situation en Milieu Professionnel* (*PMSMP*) ou de stage. Cette période favorise le travail sur le projet et redynamise la personne. Le secteur est celui de l'industrie de l'habillement.

2.2.3 - FORMATION

Les formations ou ateliers proposés se déroulent en individuel et/ou en groupe.
Ils permettent une reprise de confiance individuelle, un sentiment d'appartenance et une nouvelle inscription temporelle et sociale. Se retrouver en groupe lors de moments formels (formation, recherche emploi, mise en situation de travail) ou informels (pause, repas du midi) est un soutien précieux à la réappropriation de ses actes par la personne. Le groupe permet d'échanger, d'intégrer de nouvelles normes, de refaire du lien et d'induire le changement.
Le salarié prépare sa sortie dans une démarche active.

Formations linguistiques

Formation individuelle en interne

L'équipe de bénévoles assure un soutien avec des objectifs personnalisés pour chaque salarié. Il peut s'agir de travailler les sons, les savoirs de base, le vocabulaire lié au projet professionnel (savoir remplir un écrit professionnel, préparer une entrée en formation) ou personnel (passer le permis, etc.). Ceci concerne 9 salariés sur un total de 167,9 heures en 2020. Par ailleurs, à compter de Juillet 2020, un contrat d'engagement est signé entre le chargé d'accompagnement, le salarié en parcours et le bénévole chargé de le soutenir.

Face à la difficulté à trouver des formations adaptées à son public (linguistique, compétences clés, remise à niveau), **approche** sollicite ses bénévoles pour des ateliers individuels adaptés aux besoins de chaque personne.

Formation mutualisée

Depuis 2016, le ***RIAE94*** (Réseau IAE 94) propose une formation linguistique mutualisée à l'ensemble des structures d'insertion du Val-de-Marne. Le réseau recrute deux formateurs et **approche**, et d'autres structures, mettent à disposition leur salle de formation. Deux sessions de formations *Français Langues étrangères* et *Remédiation des savoirs de base* (janvier-février et avril-décembre) sont suivies par une centaine de salariés en insertion du Val-de-Marne dont 10 salariés d'**approche**, à raison de 7 heures par semaine.

Formations sur le monde du travail et les techniques de recherche d'emploi

Ateliers sur l'environnement professionnel

Ces ateliers, animés par les chargés d'accompagnement, s'adressent aux nouveaux salariés pendant la période d'intégration. Ils abordent les droits et devoirs des salariés et visent à ce que ces derniers se familiarisent au droit du travail, au fonctionnement d'un contrat, au savoir être en entreprise, etc.

Atelier recherche d'emploi

Les objectifs de cet atelier sont multiples et s'inscrivent dans certaines valeurs constitutives de l'association : la solidarité, la professionnalisation et la formation pour favoriser le développement de l'autonomie de la personne face à la compréhension de son environnement.

Accompagnés individuellement, les salariés recherchent les offres d'emploi et postulent aux annonces correspondant à leur projet (1h/semaine).

Pour travailler sur l'image professionnelle, 3 salariés accèdent à la formation de ***La Cravate Solidaire***, *Les clés d'un entretien réussi*

Soutien informatique

Il s'agit d'initier ou de développer l'autonomie dans la recherche d'emploi (création et utilisation d'une boîte électronique, création et utilisation de l'espace emploi, envoi de candidatures...) ainsi que dans la vie personnelle (utilisation des sites administratifs *Ameli*, *Impôts*, *CAF…*).
Ce soutien est effectué par les chargés d'accompagnement à tous les salariés.

Atelier de communication

En 2020, 5 salariés participent à cet atelier de communication verbale et corporelle, animé par l'encadrante technique Valorisation.
Les objectifs sont :
- faciliter l'intégration des salariés connaissant des difficultés linguistiques et favoriser leur expression et leur participation à la vie du chantier
- préparer les entretiens d'embauche.

Formations liées au projet professionnel

Des formations pré-qualifiantes et qualifiantes sont programmées en fonction des projets professionnels des salariés en insertion et des financements mobilisables. 2 salariés sont concernés, sur les formations :
- HACCP (Normes d'hygiène en restauration collective)
- CACES (Certificat d'aptitude à la conduite en sécurité)

Découverte de métier

Dans le cadre de la définition de leur projet ou de la recherche d'emploi, 8 salariés participent à des informations collectives, des forums emploi et des visites d'entreprises.

Ateliers périphériques

Ce sont des ateliers internes sur le monde professionnel :
- Vocabulaire professionnel
- Contrat de travail
- Contrat à Durée Déterminée d'Insertion
- Compte Personnel de Formation
- Comité Social et Economique
- Fiche de paie

etc.

Tableau récapitulatif des formations

Nombre de salariés	Thématique abordée	Organisme de formation	Volume horaire
10	Français Langue étrangère et Remédiation des savoirs de base	**RIAE 94**	555,5 h
9	Soutien individuel par des bénévoles	**approche**	167,9 h
43	Atelier recherche d'emploi	**approche**	1h/semaine
5	Communication verbale et corporelle	**approche**	12 h
3	Les clés d'un entretien réussi	***La Cravate Solidaire***	12 h
43	Soutien informatique	**approche**	1h/semaine
10	SST	***Croix Rouge***	70 h
17	Le Contrat de travail	**approche**	34 h
19	La fiche de paie	**approche**	38 h
15	Découverte des tissus	**approche**	22,8 h
14	Finance et Pédagogie	**PLIE**	28 h
11	Vocabulaire professionnel	**approche**	14,5 h
10	Gestion administrative	**approche**	20 h
10	L'accident de travail et le compte *Améli*	**approche**	20 h
Nombre de salariés	**Formation à dominante professionnelle**	**Organisme de formation**	**Volume horaire**
1	HACCP	***IFFEN***	14 h
1	CACES	***AFTRAL***	21 h

2.2.4 - RÉUNION MENSUELLE DE L'ÉQUIPE

Le directeur réunit l'équipe de permanents tous les mois afin de faire le point sur le parcours des salariés et veiller à la cohérence de l'ensemble des actions engagées. Les principes de déontologie de l'accompagnement social sont respectés.
Cette réunion permet de vérifier l'adéquation des projets professionnels des salariés avec les évaluations réalisées sur poste et d'identifier les besoins de formations complémentaires.

2.2.5 - APPROCHE : LES +

Colis alimentaires

Suite à la convention signée avec la ***Banque Alimentaire de Paris Ile-de-France*** (***BAPIF***) et grâce à la collecte effectuée par les bénévoles d'**approche**, un colis alimentaire est remis aux salariés en parcours tous les 15 jours.
approche s'approvisionne aussi directement en produits frais et surgelés auprès de la ***BAPIF***.
En 2020, **3 702 kg** sont collectés dans 3 magasins + **2 427 kg** dans différentes écoles soit **plus de 6 tonnes.**

521 heures de bénévolat sont consacrées à la collecte et à la préparation des colis.

Accès aux loisirs

Depuis 2003, **approche** adhère à l'association ***Cultures du Cœur*** dont l'objectif est de favoriser l'accès à la culture pour les personnes en difficulté en mettant à leur disposition, par l'intermédiaire de relais, des invitations gratuites.
En 2020, 11 invitations sont fournies aux salariés. C'est un outil intéressant qui favorise également la mobilité et les échanges entre collègues.

Chèques cadeaux

A l'occasion de Noël, tous les salariés reçoivent un chèque « ***CADO la Poste*** » d'une valeur de 120 € ainsi qu'un panier festif.
Par ailleurs, lors de son départ de la structure, le salarié reçoit 50 € en chèques ***CADO***.

APPROCHE entraide

Née de la séparation de l'activité d'œuvres sociales et de l'activité d'insertion qui cohabitaient au sein d'**approche,** l'association ***APPROCHE entraide*** intervient auprès de personnes pouvant être salariées d'**approche** : financement de projet professionnel, frais médicaux non remboursés et dépannage d'urgence sous forme de dons ou de prêts.

Les montants alloués sont toujours versés directement aux créanciers. ***APPROCHE entraide*** intervient également dans la composition des colis alimentaires par l'acquisition de produits de première nécessité et d'hygiène corporelle.

12 salariés bénéficient d'un soutien d'urgence
6 sous forme de dons pour 1 530 €
6 sous forme de prêts pour 2 210 €

Achat de produits d'hygiène et d'épicerie
4 140 €

2.3 – RÉSULTATS DE L'INSERTION

Les résultats attendus par **approche** sont multiples et répondent à deux objectifs :

- **Favoriser l'insertion professionnelle pendant et à la suite du parcours**
  A l'issue de son passage à **approche**, le salarié doit être capable de : communiquer plus aisément en langue française ; être acteur dans sa recherche d'emploi ; se présenter à des entretiens d'embauche ; suivre une formation qualifiante ; trouver un emploi dans les plus brefs délais en CDI ou CDD afin de ne pas faire retomber l'élan initié. Au cours des mois passés dans la structure, il a acquis des habitudes et a (re)trouvé la dynamique liée à l'exercice d'un emploi (présentation, respect des horaires, travail en équipe, suivi de consignes, etc.).
- **Redonner du sens et un mieux-être par une reconnaissance sociale, une réflexion sur les raisons des difficultés de vie passée et un suivi sur les problèmes périphériques**
  À l'issue de son passage dans la structure, le salarié doit :
  - être acteur face à ses difficultés
  - avoir une meilleure connaissance de l'environnement social
  - débuter ou poursuivre des soins
  - trouver des réponses face aux problèmes de budget, de dettes, d'hébergement

2.3.1 - AXES TRAVAILLÉS

Les axes se réfèrent aux contrats d'objectifs construits en fonction des problématiques exprimées.

Axes qualification - Emploi

Formations
Cf. p.20, détail des formations.

Insertion professionnelle

Axes réalisés	Nombre de salariés
Travail sur la définition du projet professionnel	19
Prestations projet (bilan de compétences, forum, ateliers extérieurs)	16
Atelier de Recherche d'Emploi et Préparation aux entretiens	31
Réalisation d'entretiens d'embauche/tests d'entrée en formation	12
Réalisation d'essais en entreprises, PMSMP et stages	2

Axes « périphériques »

Il s'agit d'accompagnement réalisé dans le cadre d'un travail partenarial.

	Salariés concernés	Salariés accompagnés
Santé	23	23
Logement	21	21
Illettrisme, FLE, Analphabétisme	20	20
Démarches administratives Accès aux droits	42	42
Surendettement Finances	18	18
Manque de mobilité	6	6
Garde d'enfant ou d'ascendant	7	7

Santé : L'orientation des soins est diverse. Les soins ophtalmologiques, dentaires et gynécologiques sont les principaux concernés. Le bilan de santé proposé à l'entrée du chantier est un outil qui permet d'aborder rapidement ces problèmes.

Accès aux droits et suivi social soutenu : Cet axe porte sur la réappropriation par la personne de ses droits réels (orientation vers des services spécialisés, renouvellement CMU, ouverture de droits, accès à la culture…) ou symboliques par une information régulière sur les différentes mesures existantes (emploi, logement, famille, etc.).

approche constate l'émergence d'un nouveau public en marge qui entre dans le dispositif ACI sans aucun travail d'ouverture de droits effectué au préalable.

Les entretiens permettent d'échanger et d'introduire la notion de devoir et de citoyenneté mais également la contractualisation et le suivi des objectifs.

2.3.2 - SORTIES 2020

Selon la classification du ***Ministère de l'Emploi***, trois catégories de sorties appelées **sorties dynamiques** permettent d'apprécier « *l'effet emploi* » d'un passage dans la structure (circulaire DGEFP n°2008-21 du 10 décembre 2008) :

- Les **sorties vers un emploi durable** (CDI, CDD ou mission d'intérim de 6 mois et plus, titularisation dans la fonction publique et création d'entreprise)
- Les **sorties vers un emploi de transition** (CDD ou mission d'intérim de moins de 6 mois, contrat aidé chez un employeur de droit commun)
- Les **sorties positives** (formation pré-qualifiante ou qualifiante, embauche dans une autre SIAE …).

Les taux de sorties négociés en dialogue de gestion sont calculés en déduisant du nombre des sorties générales les sortants :

- restés moins de 3 mois consécutifs dans l'ACI
- pour causes de : Rupture de l'employeur pour faute grave, Congés de longue maladie, Décès, Décision administrative, Décision de justice, Déménagement.

En 2020, 16 personnes quittent la structure (13 sorties pour Saint-Maur ; 3 pour Orly)

Situation à la sortie

Emploi durable	Embauche en CDI	1
Emploi de transition	CDD de moins de 6 mois	0
Sorties positives	Formations qualifiantes	4
	Formations non qualifiantes	3
Autres sorties	En recherche d'emploi	5
	Inactif	0
Sorties à retirer du calcul des taux de sorties	Rupture pour faute grave	1
	Moins de trois mois	2

2.4 - PARTENAIRES DE l'INSERTION

Les partenariats mobilisés autour du salarié sont multiples et fonction de son âge, de son origine géographique et des objectifs définis.

Élaboration des projets

- ***Pôle emploi :*** Demandes de prestations ; Participation aux CTA ; Suivi du conseiller référent
- ***Cabinet Mercier & Millot :*** Prestations de bilans de compétences personnalisés
- ***Cité des métiers (Choisy-le-Roi)***
- ***Mission locale / PLIE / Fondation Positive Planète / Cap Emploi***

Formation

- ***La Croix Rouge Française / GRETA / INHNI / IFFEN / POINT F / AFPA / Fédération des Acteurs de la Solidarité / CHANTIER école / AFTRAL / Free Compétences / RIAE / CLAP / la Fabrique Nomade / Créer avec la langue française / BGE ADIL / IMT / Institut Chaban / Emmaüs Connect***

Suivi médical

- ***C.P.A.M de Paris :*** Centre de prévention et de bilan. Convention signée en 2005 pour permettre aux salariés de bénéficier d'un rendez-vous dans un bref délai (8 jours), afin d'effectuer un examen de santé complet.
- ***Professionnels de la santé :*** Le chargé d'accompagnement est fréquemment en contact avec des professionnels de la santé en fonction des lieux d'habitation des salariés
- ***IPAL*** : médecine du travail

Suivi social

***C.C.A.S / EDS / CIDFF / COMEDE / GISTI / Maison de la Justice de Champigny-sur-Marne* / Travailleurs sociaux du département /ASSOUEVAM / Différents avocats notamment de la *Maison des associations* de Créteil / MRS Créteil / CAF**

Suivi psychologique

- ***CMP en fonction de la sectorisation / Equipe mobile et précarité***

Suivi des addictions

- ***Centre Regain Solidarité***
- ***Unité spécialisée Albert Chenevier***

Hébergement

Service ***DRHIL /*** *Claire amitié France* ***SNL / AUVM / ALJ93 / Habitat Educatif / CHRS Joly / Foyers de Jeunes Travailleurs / Secours catholique / Association Champigny Solidaires /Association Aurore***

Préparation à la sortie

- ***Pôle emploi / Mission locale / Ateliers de La Cravate Solidaire / PLIE NEXITY / Réussir Moi aussi / FAS / Intérim SYNERGIE ST MAUR***
- ***Département du Val de Marne :*** Positionnement de salariés sur les offres d'emplois (logiciel le Maillon)
- En fonction des projets professionnels, des périodes en entreprise peuvent être réalisées. Les chargés d'accompagnement prospectent en fonction des secteurs visés.
- ***Passerelle vers les autres SIAE du département***

approche est affiliée à plusieurs réseaux de l'insertion :

3 - L'ACTIVITÉ DE RESSOURCERIE

INTRODUCTION 25

3.1 SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS

3.1.1 - COLLECTE 26

3.1.2 - VALORISATION 27

3.1.3 - VENTE 28

3.2 ORLY

3.2.1 - COLLECTE 29

3.2.2 - VALORISATION 30

3.2.3 - VENTE 31

3.3 - AUTRES VENTES 32

3.4 - SENSIBILISATION 33

3.5 - PROJET DE LOI RELATIF À L'ECONOMIE CIRCULAIRE 35

INTRODUCTION

approche est membre du ***Réseau National des Ressourceries***.

Ce réseau est une association au rayonnement national (plus de 160 Ressourceries adhérentes réparties sur la France entière). Il a pour objet le regroupement, la synergie des compétences et des moyens, la professionnalisation, le développement, la représentation, la défense des intérêts de ses membres, la promotion d'initiatives, la formation, la sensibilisation à l'environnement du public, dans le respect des termes de sa charte :

- Agir pour l'environnement
- Développer une économie solidaire
- Coopérer dans la transparence

approche est membre fondateur du ***REFER***, le Réseau Francilien des acteurs du Réemploi.

Il construit une vision non lucrative et non-concurrentielle du réemploi.

Les Ressourceries ont quatre fonctions :

- **la collecte** de déchets en préservant leur état, afin de pouvoir envisager une valorisation par le réemploi sinon par le recyclage.
- **la valorisation** par le tri, le contrôle, le nettoyage, la réparation des objets, afin de leur rendre toute leur valeur ; le démontage, la dépollution des objets non réutilisables afin de les recycler dans les filières adéquates.
- **la vente**, qui constitue l'aboutissement de la filière réutilisation/réemploi : vente directe sans distinction des publics et à faible prix, partenariats avec des organismes sociaux pour équiper des bénéficiaires à petits prix.
- **la sensibilisation à l'environnement**, auprès des usagers des services de collecte, des clients des lieux de vente, des jeunes générations, mais aussi auprès de tous les habitants concernés, en tant que citoyens et consommateurs, par les problèmes d'environnement et de gestion des déchets.

3.1 - SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS

3.1.1 - COLLECTE

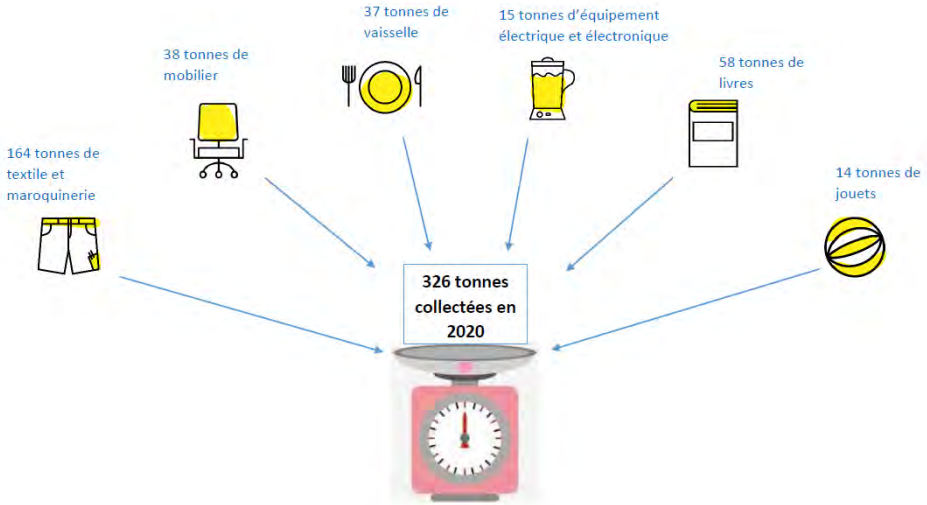

326 tonnes collectées
- 18 % par rapport à 2019
Soit 2,2 tonnes/jour d'ouverture

Types de collecte

Enlèvement à domicile

La collecte du mobilier est organisée sur rendez-vous au domicile des particuliers.
224 enlèvements sont réalisés en 2020.

Apport volontaire de donateurs

L'apport des donateurs s'effectue au local de la Ressourcerie, pendant les horaires d'ouverture du magasin.

Dépôt dans les conteneurs de textile

approche dispose de 7 points de collecte textile sur Saint-Maur-des-Fossés.

Dépôt dans le récup' local de la déchèterie

approche bénéficie, avec d'autres structures saint-mauriennes, d'un local dans la déchèterie de Saint-Maur-des-Fossés afin que les habitants puissent y déposer leurs objets réparables, réutilisables ou réemployables.

3.1.2 - VALORISATION

Le tri est effectué par les salariés en parcours professionnel, supervisés par les encadrants techniques. Les salariés trient les produits en fonction de leur potentiel de réemploi (qualité, valeur, âge - sexe - saison pour le textile etc.).
Les bénévoles participent également à l'activité de valorisation en prenant en charge la totalité du traitement de la collecte des livres, des jeux/jouets (du tri à la mise en rayon) et des bijoux fantaisie.

75 % de la collecte valorisée

PARTENARIATS AVEC DES ACTEURS DE LA SOLIDARITÉ ET DU RECYCLAGE

LE RELAIS* - membre d'*Emmaüs France

Collecte le textile non réemployé par **approche** et effectue un second tri à l'issue duquel le textile sera revendu ou transformé en matériau d'isolation « Métisse ».

Ecologic

Éco-organisme dédié à la récupération et au recyclage des Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques, collecte l'ensemble des équipements invendables.

Recyclivre

Cette entreprise éco-citoyenne récupère une partie des livres invendus

Recyclerie Sportive

Cette association spécialisée dans le réemploi des articles sport/loisirs détient une grande compétence de valorisation dans ce secteur et collecte des articles non réemployés par **approche** (matériel de ski, raquettes de tennis…)

Association ILLIMI DA BANI

Association domiciliée à Vigneux sur Seine qui œuvre pour le Niger. Matériel paramédical : béquilles, chaises roulantes, déambulateurs, prothèses et lunettes de vue.

+ : Points de collecte dans l'espace de vente :
***Corepile* - Éco-organisme de collecte et de recyclage des piles et accumulateurs portables**
Piles et accumulateurs usagés, orientés vers les filières de recyclage.

3.1.3 - VENTE

En 2020, **approche** réalise un chiffre d'affaires de 229 296 €, soit 35 % de moins qu'en 2019.

	2016	2017	2018	2019	2020	Comparatif 2019/2020
Chiffre d'affaires €	264 948	255 398	304 996	351 509	229 296	- 122 213

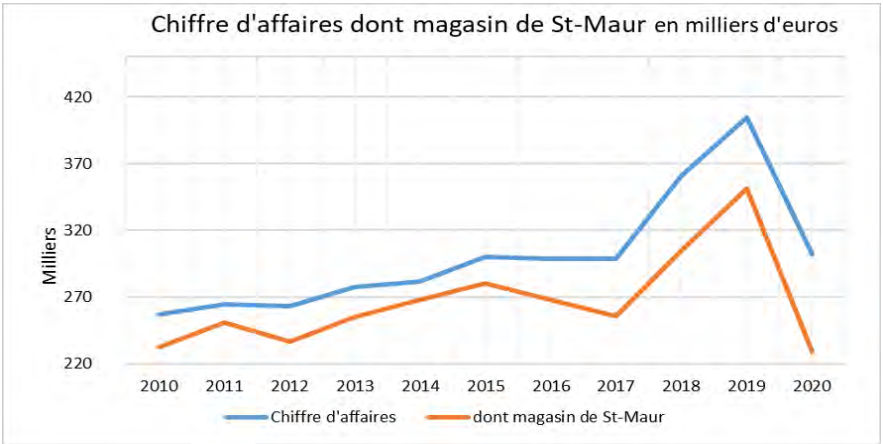

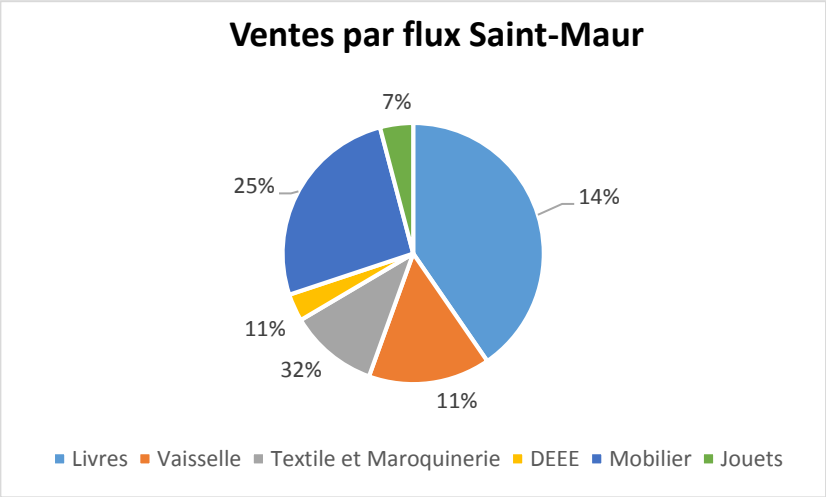

3.2 - ORLY

3.2.1 - COLLECTE

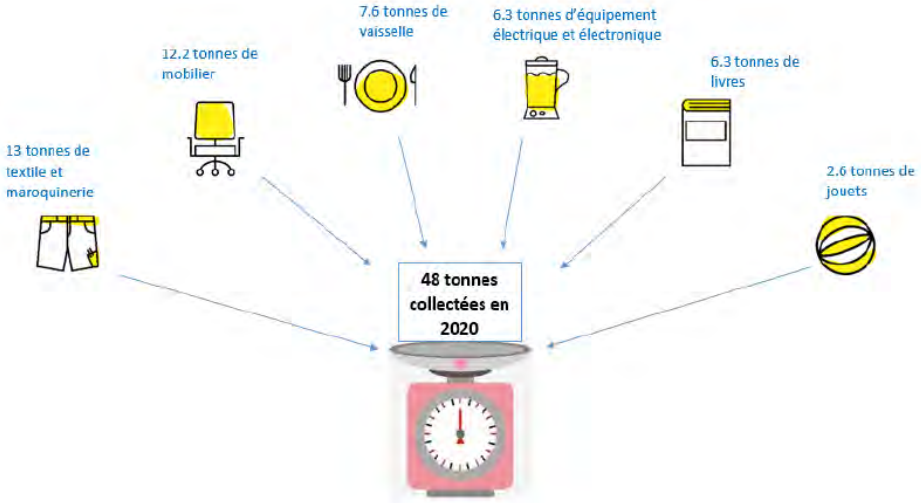

48 tonnes collectées

Types de collecte

Enlèvement à domicile

La collecte du mobilier est organisée sur rendez-vous au domicile des particuliers des villes d'Orly, Thiais, Choisy-le-Roi et Villeneuve-le-Roi, en majorité. L'acquisition en Juillet d'un camion permet l'enlèvement à domicile de 12 tonnes collectées directement chez les donateurs en **42 enlèvements**.

Apport volontaire de donateurs

L'apport des donateurs s'effectue au local de la Ressourcerie au 43 rue du Docteur Calmette prolongée - Orly, pendant les horaires d'ouverture magasin.
1 126 donateurs sont reçus à la Ressourcerie en 2020, et déposent 29 tonnes de matériel.

Dépôt dans les Points réemploi des 3 déchèteries du territoire

approche est chargée depuis septembre 2020 de collecter le local dédié au réemploi présent dans chacune des 3 déchèteries du territoire, à Villeneuve-Le-Roi, Choisy-le-Roi et Chevilly-Larue-Fresnes, où les habitants déposent leurs objets réutilisables ou réemployables.
Plus de 7 tonnes sont collectées depuis leur mise en place le 12 septembre 2020 avec majoritairement des meubles.

Autres

Une collecte est réalisée par le lycée Guillaume Apollinaire à Thiais.

3.2.2 - VALORISATION

Les dons collectés sont majoritairement réemployés et mis en vente. Néanmoins, tous les objets proposés à la vente ne sont pas nécessairement vendus, ceux-ci après un certain temps proposé à la vente, vont ensuite être recyclés ou déposés en déchèterie.
Par ailleurs, l'activité de Ressourcerie venant de débuter, la problématique du manque d'espace de stockage n'existe pas encore, ainsi de nombreux objets sont conservés dans cet espace en attendant d'achalander le magasin, notamment pour l'organisation de ventes à thème ou bien suivant la saisonnalité.
Le taux de réemploi représente la part d'objets effectivement réemployés sur la totalité de la collecte. Le taux de revalorisation est, quant à lui, représentatif de la part des objets réemployés et recyclés sur la totalité de la collecte.

90 % de la collecte valorisée

PARTENARIATS AVEC DES ACTEURS DE LA SOLIDARITÉ ET DU RECYCLAGE

LE RELAIS* - membre d'*Emmaüs France
Pour l'exutoire des textiles.

LA RIVED - Service Public pour la revalorisation des déchets
approche dépose le matériel non réemployable en déchèterie dans les bennes

Cèdre - Entreprise adaptée spécialisée dans le recyclage de papier
approche dépose les livres abimés ou invendus. Fin 2020, la collaboration s'arrête suite à la baisse du cours du papier.

La Ressourcerie accueille plus de 2 600 clients pour sa première année d'ouverture avec un panier moyen de 9.9 €

3.2.3 - VENTE

En 2020, **approche** réalise un chiffre d'affaires de 26 164 €.

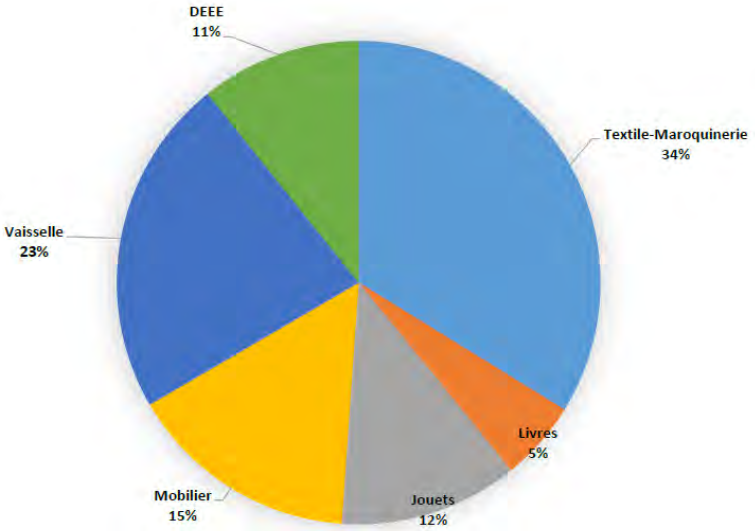

3.3 AUTRES VENTES

Ventes à thèmes :

Bricolage et jardinage, la vaisselle de fête, jouets musicaux et jouets en bois, les vêtements de ski, Vintage, Tout pour bébé, Affaires scolaires, Saint-Valentin, Pyjama party, Asie…

Les ventes thématiques permettent d'attirer la clientèle. La programmation des thèmes est annoncée sur le site : www.association-approche.com.fr et les sites internet des villes de Saint-Maur-des-Fossés et Orly.
Les clients ont également la possibilité d'inscrire leur adresse électronique sur un tableau dans le magasin ou sur le site internet de l'association pour la recevoir par courriel. Ainsi, 2 900 internautes reçoivent l'information.

Plusieurs thèmes sont organisés par les salariés en parcours :

- Choix du thème et des objets
- Réflexion sur la communication et élaboration des supports
- Installation des objets sélectionnés au sein de la boutique
- Participation à l'activité de vente

Vente en ligne :

Ce canal permet de mieux valoriser certains objets rares et recherchés. Les ventes sur ebay sont assurées par une bénévole.

Service de livraison :

approche propose un système de livraisons payantes sur Saint-Maur-des-Fossés et villes limitrophes ainsi que sur Orly et les villes avoisinantes.
En 2020 sont réalisées :

- **111 livraisons à Saint-Maur**
- **11 à Orly**

Ventes en salle des ventes :

Certaines pièces spécifiques sont proposées à la salle des ventes ***Lombrail Teucquam*** qui offre ses frais de courtage.

Thème sur l'Asie

3.4 - SENSIBILISATION

À l'occasion de toutes les manifestations auxquelles **approche** participe, bénévoles et salariés sensibilisent les visiteurs à l'insertion par l'activité économique et au réemploi. L'association est régulièrement sollicitée pour témoigner de son expérience.
À cela s'ajoutent l'accompagnement de porteurs de projet, l'organisation de visites de la Ressourcerie, la mise en place de partenariats avec des acteurs locaux, les évènements festifs...

Accompagnement de porteurs de projet et visite de la Ressourcerie

approche reçoit fréquemment des porteurs de projets (collectivités, associations, particuliers) pour leur faire découvrir le fonctionnement de la structure. En 2020, l'association a accueilli trois porteurs de projet (Paris, Boissy-St-Léger, Chevilly-Larue).

Sensibilisation du territoire

La Ressourcerie d'Orly fait visiter ses locaux aux institutionnels, et notamment la Mairie de Chevilly-Larue et l'EDS (Espace Départemental des Solidarités).
Des écoles ont visité les lieux notamment par le réseau REP + Desnos ainsi que des professeurs et la direction du Lycée Armand Guillaumin. Le BTS NRDS du lycée Guillaume Apollinaire de Thiais a organisé une collecte de vêtements.

Enfin, Olivia Grégoire, Secrétaire d'Etat à l'Économie Sociale et Solidaire, accompagnée des jeunes éco délégués de l'école Joliot-Curie ont découvert le site le 12 novembre.

Ces derniers sont chargées de sensibiliser leurs camarades de classe au tri des déchets, à leur

collecte et leur valorisation. Une collecte est envisagée avec cette école pour 2021.

Sensibilisation du grand public – Evènements annulés

- **Les Automnales d'approche :** Durant le deuxième weekend d'octobre, les bénévoles organisent une journée festive dans le local d'**approche** de Saint-Maur.
Au programme, concerts, animations, buvette et ventes. Cet évènement permet à l'association de développer sa notoriété, renforcer l'ancrage local et générer des fonds pour poursuivre son action d'insertion.

Annulé

- Participation aux évènements locaux : brocante du *Lion's Club* de Saint-Maur-des-Fossés, brocante du comité de quartier de Champignol, brocante du comité de quartier d'Adamville, Journée des associations, Marché de Noël des Associations Saint-Mauriennes de solidarité…En 2020, une seule brocante est maintenue ainsi que la Journée des associations de Saint-Maur.

Annulé

Annulé

- La Fête de la Récup' : Initiative lancée par le Réseau Francilien du Réemploi (REFER), elle offre un tour d'horizon des solutions concrètes et innovantes pour donner une seconde vie aux objets et réduire les déchets.

Évènement gratuit, festif et familial qui promeut l'économie circulaire, sociale et solidaire à travers des ateliers de réparation/revalorisation/création, de la vente à prix solidaires, des conférences, des animations... La fête attire un public estimé à plus de 25 000 personnes sur les deux jours.

approche contribue à son organisation en amont et à l'animation de l'évènement.

Sensibilisation du grand-public

En dépit d'une année 2020 agitée, avec de nouvelles mesures sanitaires, la Ressourcerie d'Orly a organisé une journée portes ouvertes pour les habitants, en constituant de petits groupes de visiteurs. L'association « L'atelier des Jolies choses » est intervenue pour 2 ateliers sur le thème de la récup', la maroquinerie à base de bâches publicitaires et la création de coussins sans couture, ouverts à tous et entièrement gratuits.

Par ailleurs, **approche** travaille avec des établissements scolaires pour sensibiliser les jeunes et leur permettre de s'engager dans un projet associatif. Ces derniers réalisent ventes, collectes et autres activités pour réunir des fonds et soutenir ainsi l'association.

En 2020, 4 étudiantes en deuxième année de DUT GEA à l'IUT de Sceaux visitent l'association dans le cadre de leur formation et bénéficient d'une sensibilisation aux problématiques environnementales par l'animatrice du bénévolat.

Sensibilisation des salariés

L'équipe de salariés en parcours est sensibilisée au développement durable et particulièrement au tri sélectif. Pour ce faire, le parcours d'intégration des salariés comporte un atelier de 2h spécifique au tri sélectif, que ce soit pour leur activité à la Ressourcerie ou bien dans leur vie quotidienne.
En juillet 2020, une visite du centre de tri de la RIVED sur le MIN de Rungis est organisée pour les salariés d'Orly, afin de les sensibiliser aux enjeux du recyclage.

3.5 - PROJET DE LOI RELATIF À LA LUTTE CONTRE LE GASPILLAGE ET À L'ECONOMIE CIRCULAIRE

La création d'un fonds pour le réemploi solidaire demandé par les différents réseaux (*Ressourceries, Emmaüs, Envie,* etc.), pour laquelle **approche** avait rencontré le député Frédéric Descrozailles en Juin 2019, ne verra pas le jour.
La déception est grande, mais grâce au travail engagé de réflexion et de lobbying, les acteurs du réemploi solidaire se sont fait connaitre et plusieurs mesures sont prises dont la création de trois nouvelles filières REP (Responsabilité élargie du producteur) - Jouets, Sport, Brico / Jardin et celle d'un objectif national de réemploi.

Amendements pour le développement du Réemploi Solidaire.

Création du Fonds pour le Réemploi Solidaire

Version adaptée au Texte de la commission n° 728 (2018-2019)

4 - LE MODÈLE ÉCONOMIQUE

4.1 - COMPTE DE RÉSULTAT 37

4.1.1 - PRODUITS 37

4.1.2 - CHARGES 39

4.1.3 - RESULTAT EXCEPTIONNEL 39

4.1.4 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES 39

4.2 - BILAN 40

4.2.1 - ACTIF 40

4.2.2 - PASSIF 40

Le compte de résultat et le bilan 2020 sont préparés par le cabinet d'expertise-comptable ***Sceel Axes*** de Saint-Maur et certifiés par un commissaire aux comptes, Benoît BERTHOU du ***Cabinet BUGEAUD*** (Cf. annexe). Il valide l'image fidèle des comptes présentés lors de l'Assemblée générale le 16 juillet 2020.

Les comptes 2020 sont fortement impactés par la crise sanitaire. Le chiffre d'affaires chute de 25%. Les aides publiques ainsi que les dons et mécénats permettent de limiter le déficit de l'exercice à 17 524 euros, soit moins de 2% du budget annuel.

Fonds de roulement :

281 961 €

Besoin en fonds de roulement :

- 42 150 €

Trésorerie nette :

324 111 €

4 .1 - COMPTE DE RÉSULTAT

Postes	2020	2019	*Variation*
	en milliers d'euros		
Produits	**971**	**933**	*4%*
Ventes, prestations	302	405	*-25%*
Subventions, aides aux postes	529	422	*25%*
Autres produits	140	106	*32%*
Charges	**(1 059)**	**(977)**	
Frais de personnel	(712)	(670)	*6%*
Autres charges	(347)	(307)	*13%*
Sous-total	**(88)**	**(44)**	
Résultat financier	**2**	**2**	*-27%*
Résultat exceptionnel	**68**	**66**	*3%*
Résultat de l'exercice	**(18)**	**24**	
Contributions volontaires	**201**	**224**	*-10%*

4.1.1 - PRODUITS

Produits d'exploitation

Les produits d'exploitation augmentent de 4%. L'accroissement des subventions et des autres produits compensent la chute de 25% du chiffre d'affaires directement liée au nombre de jours de fermeture consécutive aux deux confinements.

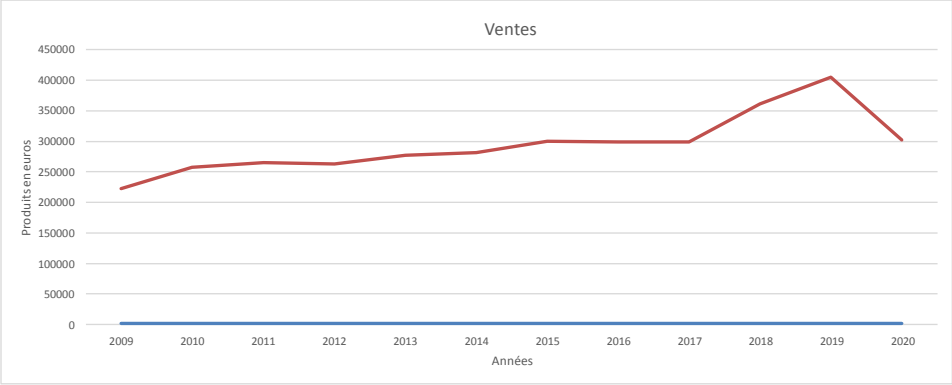

Ce graphe illustre la baisse des ventes qui retrouvent en 2020 leur niveau de 2017.
La Ressourcerie d'Orly, ouverte en début d'année 2020, représente 26% des ventes de l'année.

Subventions et Aides aux postes

PARTENAIRES	2020	2019
	milliers d'€	
Département du Val-de-Marne	48	41
Etablissement Public Territorial 10 (PEMB)	10	5
Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi	-	23
Ville de Saint-Maur-Des-Fossés (SMDF)	20	20
Orly-projet (Rived, Ville d'Orly, Valophis)	15	18
Fonds de Développement de l'Inclusion Rebond	22	-
ADEME, CoVid19	28	-
Fonds de Solidarité (novembre 2020)	10	-
Etat, aides aux postes et modulation pour SMDF	287	308
Etat, aides aux postes et modulation pour Orly	89	7
Subventions et aides aux postes	**529**	**422**

Les subventions et aides aux postes augmentent de plus de 100 000 € grâce aux aides aux postes supplémentaires obtenues après les recrutements de salariés en parcours à Orly et aux subventions liées à la crise sanitaire.

Dons et adhésions

en milliers d'euros	**2020**	**2019**	***Evolution***
Adhésions	6	7	*-8%*
Dons de personnes physiques	69	60	*15%*
Mécénat	19	14	*22%*
Total adhésions, dons et mécénat	**94**	**83**	***14%***

En dépit du contexte difficile de l'année 2020, les donateurs et mécènes augmentent leur contribution. Le montant des dons mensuels représentent 29 % des dons. Au 31 Décembre, 116 donateurs versent chaque mois 1 821 €.

Le nombre d'adhérents s'élève à 424 à fin 2020.

4.1.2 - CHARGES

Frais de personnel

Les frais de personnel représentent 67% des charges d'exploitation. Les indemnités d'activité partielle, déduites de ce poste, représentent 76 000 €.

Autres charges d'exploitation

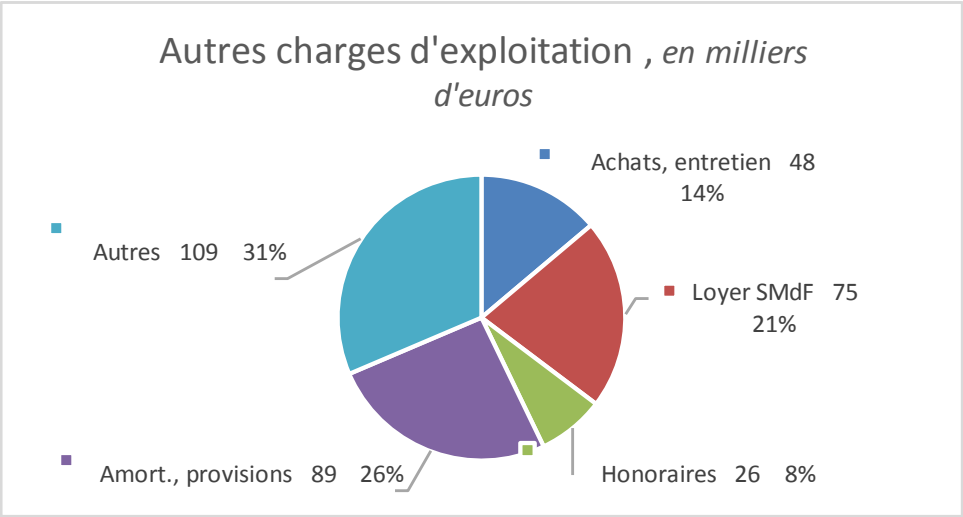

Les autres charges d'exploitation progressent de 13%. Elles incluent les dépenses directes engagées pour faire face à la pandémie, soit 10 000 €. Par ailleurs, les dotations aux amortissements s'accroissent de 21 000 € compte tenu des investissements réalisés sur le site d'Orly fin 2019 et courant 2020.

4.1.3 – RÉSULTAT EXCEPTIONNEL

Le résultat exceptionnel inclut les quotes-parts de subventions d'investissement rapportées au résultat, soit 48 000 € en 2020 contre 53 000 € en 2019.

4.1.4 – CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

Elles représentent essentiellement la valorisation du temps passé par les bénévoles au service de la structure associative. Le contexte sanitaire n'a pas permis d'organiser toutes les brocantes et manifestations programmées. En 2020, 14 000 heures sont cependant comptabilisées, soit près de 9 personnes en équivalent temps plein. Leur implication est valorisée à hauteur de 201 057 €.

4.2 – BILAN

ACTIF au :	31 12 2020	31 12 2019
	en milliers d'euros	
Immobilisations	**183**	**160**
St-Maur-des-Fossés	82	127
Orly	101	33
Créances	**36**	**89**
Autres actifs	**337**	**364**
Total de l'Actif	**556**	**613**

PASSIF au :	31 12 2020	31 12 2019
	en milliers d'euros	
Fonds propres	**442**	**457**
Réserves	209	209
Report à nouveau	102	78
Résultat	(18)	24
Autres fonds propres	149	146
Provisions	**23**	**38**
Dettes d'exploitation	**91**	**118**
Total du Passif	**556**	**613**

4.2.1 - ACTIF

Immobilisations

L'association poursuit ses investissements sur le site d'Orly en 2020. Un véhicule utilitaire est notamment acquis en juillet 2020, financé à 100% par une subvention d'investissement versée par le fonds de revitalisation RICOH.

Créances

Elles représentent la part des subventions acquises à l'association et non encore encaissées au 31 décembre 2020 à hauteur de 34 000 €.

Autres actifs

Ils incluent principalement les disponibilités ainsi que les charges constatées d'avance. La trésorerie nette a baissé de 10% au cours de l'exercice 2020.

4.2.2 - PASSIF

Fonds propres

Leur évolution s'explique par la constatation du déficit de l'exercice.

Provisions

Ce poste inclut notamment la provision pour engagements de départ à la retraite des salariés permanents.

Dettes d'exploitation

Les sommes restant dues aux organismes sociaux et aux fournisseurs sont décaissées début 2021.

En synthèse, malgré une année fortement impactée par les fermetures administratives, approche a réussi à contenir le déficit de l'année 2020 à un niveau acceptable et à préserver une structure financière saine sans recourir à la dette.

CONCLUSION

UN AVENIR : AXES 2021

- Finaliser et communiquer la stratégie pour la période 2021-2026
- Consolider le fonctionnement du deuxième Chantier d'Insertion – Ressourcerie
- Poursuivre la digitalisation des process de production et de communication
- Garantir la pérennité du local de Saint-Maur (Bail, travaux)
- Maintenir l'équilibre budgétaire
- Structurer les relations salariés et bénévoles

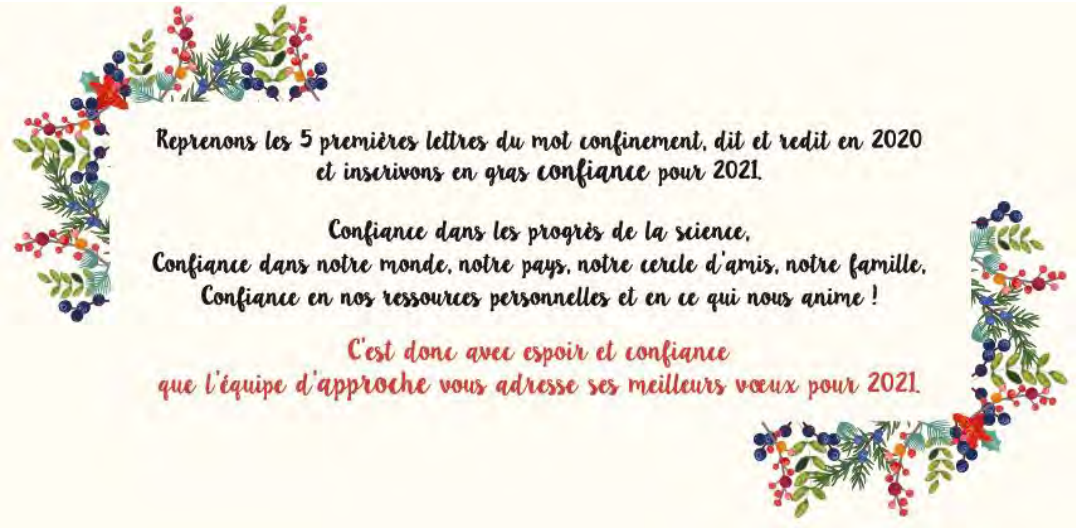

AUDIT BUGEAUD

Expertise comptable
Commissariat aux Comptes

APPROCHE

Association régie par la loi du 1er juillet 1901

Siège social : 7 TER, Avenue Marie Louise

94210 LA VARENNE SAINT HILAIRE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2020

18 rue Spontini 75116 Paris | T 01 47 27 26 17 | www.audit-bugeaud.com

Bugeaud
Les métiers de l'audit

APPROCHE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2020

Aux membres de l'Association,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association APPROCHE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie «Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les

restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.
C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note « Eléments significatifs de l'exercice » de l'annexe des comptes annuels qui présente les effets de la pandémie Covid-19 sur l'activité de votre Association et ses conséquences sur l'application du principe de continuité d'exploitation.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et règlementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité du Conseil d'Administration et dans les autres documents sur la situation financière et comptes annuels adressés aux membres de l'Association.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuel

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels.

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris, le 5 juillet 2021

AUDIT BUGEAUD
Benoît BERTHOU
Commissaire aux Comptes

Bilan et Compte de Résultat Association

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
ACTIF IMMOBILISE						
Immobilisations incorporelles						
. Concessions, brevets, licences, Marques, procédés,						
Immobilisations corporelles						
. Installations techniques, matériel & outillage industriels	138 561	92 466	46 095	8,29	18 031	2,94
. Autres immobilisations corporelles	587 909	468 647	119 262	21,46	116 108	18,94
. Immobilisations corporelles en cours					8 181	1,33
Immobilisations financières						
. Autres	17 500		17 500	3,15	17 500	2,86
TOTAL (I)	***743 970***	***561 113***	***182 857***	32,90	***159 820***	26,08
ACTIF CIRCULANT						
Avances et acomptes versés sur commandes					12 913	2,11
Créances						
. Autres	35 980		35 980	6,47	76 365	12,46
Valeurs mobilières de placement	104 485		104 485	18,80	103 285	16,85
Disponibilités	219 626		219 626	39,51	255 336	41,66
Charges constatées d'avance	12 865		12 865	2,31	5 152	0,84
TOTAL (II)	***372 955***		***372 955***	67,10	***453 051***	73,92
Frais d'émission des emprunts (III)						
Primes de remboursement des emprunts (IV)						
Ecarts de conversion Actif (V)						
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	***1 116 926***	***561 113***	***555 812***	100,00	***612 871***	100,00

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)	
FONDS PROPRES				
Fonds propres sans droit de reprise				
Fonds propres avec droit de reprise				
Réserves				
. Réserves pour projet de l'entité	208 729	37,55	208 729	34,06
Report à nouveau	102 189	18,39	78 361	12,79
Excédent ou déficit de l'exercice	-17 514	-3,14	23 827	3,89
Situation nette (sous total)	293 403	52,79	310 918	50,73
Subventions d'investissement	117 511	21,14	107 254	17,50
TOTAL (I)	***410 915***	73,93	***418 171***	68,23
FONDS REPORTES ET DEDIES				
Fonds dédiés	30 996	5,58	39 263	6,41
TOTAL (II)	***30 996***	5,58	***39 263***	6,41
PROVISIONS				
Provisions pour risques	10 000	1,80	27 640	4,51
Provisions pour charges	12 907	2,32	9 927	1,62
TOTAL (III)	***22 907***	4,12	***37 567***	6,13
DETTES				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			5 112	0,83
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	17 539	3,16	19 868	3,24
Dettes fiscales et sociales	55 870	10,05	62 484	10,20
Autres dettes			16 658	2,72
Produits constatés d'avance	17 586	3,16	13 750	2,24
TOTAL (IV)	***90 995***	16,37	***117 871***	19,23
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	**555 812**	100,00	***612 871***	100,00

ENGAGEMENTS REÇUS				
Legs nets à réaliser :				
- acceptés par les organes statutairement compétents				
- autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre				
ENGAGEMENTS DONNÉS				

COMPTE DE RÉSULTAT	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)	%
	Total	%	Total	%	Variation	%
PRODUITS D'EXPLOITATION:						
Cotisations	6 360		6 915		-555	-8,02
Ventes de biens et services						
- Ventes de biens	302 376		399 456		-97 080	-24,29
- Ventes de prestations de services	15		5 528		-5 513	-99,72
Produits de tiers financeurs						
- Concours publics et subventions d'exploitation	528 733		422 460		106 273	25,16
- Ressources liées à la générosité du public						
- Dons manuels	69 250		60 428		8 822	14,60
- Mécénats	18 500		15 182		3 318	21,85
Reprises sur amortiss., dépréciat., prov. et transferts de charges	33 790		15 710		18 080	115,09
Utilisations des fonds dédiés	8 267		816		7 451	913,11
Autres produits	3 689		6 765		-3 076	-45,46
Total des produits d'exploitation (I)	***970 980***		***933 261***		***37 719***	4,04
CHARGES D'EXPLOITATION:						
Autres achats et charges externes	217 323		186 051		31 272	16,81
Impôts, taxes et versements assimilés	14 654		11 781		2 873	24,39
Salaires et traitements	577 917		533 372		44 545	8,35
Charges sociales	133 330		137 071		-3 741	-2,72
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	89 096		67 301		21 795	32,38
Dotations aux provisions			27 640		-27 640	-100,00
Reports en fonds dédiés			11 000		-11 000	-100,00
Autres charges	25 912		3 355		22 557	672,34
Total des charges d'exploitation (II)	***1 058 234***		***977 570***		***80 664***	
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	***-87 253***		***-44 310***		***-42 943***	-96,90
PRODUITS FINANCIERS:						
Autres intérêts et produits assimilés	1 791		2 455		-664	-27,04
Total des produits financiers (III)	***1 791***		***2 455***		***-664***	-27,04
CHARGES FINANCIERES:						
Total des charges financières (IV)						
RESULTAT FINANCIER (III - IV)	***1 791***		***2 455***		***-664***	-27,04
RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)	***-85 463***		***-41 855***		***-43 608***	-104,18
PRODUITS EXCEPTIONNELS:						
Sur opérations de gestion	21 229		13 442		7 787	57,93
Sur opérations en capital	48 442		52 728		-4 286	-8,12
Reprises sur provisions et transferts de charges	5 000				5 000	N/S
Total des produits exceptionnels (V)	***74 671***		***66 170***		***8 501***	12,85
CHARGES EXCEPTIONNELLES:						
Sur opérations de gestion	6 239		179		6 060	N/S
Sur opérations en capital	265				265	N/S
Total des charges exceptionnelles (VI)	***6 504***		***179***		***6 325***	N/S
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	***68 168***		***65 991***		***2 177***	3,30

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)	Variation absolue (12 mois)	%
Impôts sur les bénéfices (VIII)	219	309	-90	-29,12
Total des produits (I + III + V)	1 047 442	1 001 885	45 557	4,55
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	1 064 956	978 058	86 898	8,88
EXCEDENT OU DEFICIT	***-17 514***	***23 827***	***-41 341***	-173,49

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
PRODUITS :				
Dons en nature		5 506		
Prestations en nature				
Bénévolat	201 057	218 002		
TOTAL	***201 057***	***223 508***		
CHARGES :				
Secours en nature				
Mise à disposition gratuite de biens et services		5 506		
Prestations				
Personnel bénévole	201 057	218 002		
TOTAL	***201 057***	***223 508***		